

mesures recommandées dans la lettre (ci-inclue) du Lieutenant-colonel Wily, relativement au transfert du reste des casernes dans la cité d'Ottawa.

B. SULTE,  
Pour le Dép. Min. de la Milice.

Toussaint Trudeau, écuyer,  
Député Ministre des Travaux Publics,  
Ottawa.

DÉPARTEMENT DE LA MILICE ET DE LA DÉFENSE,

OTTAWA, 16 septembre 1870.

MÉMOIRE.

Relativement à une demande faite par ce département, au nom du gouvernement du Canada, pour obtenir les quatre légères pièces de campagne qui ont accompagné le corps expéditionnaire à la Rivière-Rouge, et la correspondance qui a été subséquemment échangée à ce sujet, le ministre de la milice et de la défense a l'honneur de recommander, pour la considération de Son Excellence le gouverneur-général, qu'une batterie complète de six canons avec leurs équipement et munitions soit, conformément au mémoire du lieutenant-général Lindsay, daté le 9 septembre 1870, acquise des autorités impériales, pour le gouvernement du Canada, aux mêmes termes et conditions que les munitions de réserve demandées dans une communication du département, datée le 22 août 1870, dont copie est ci-jointe pour l'information de Son Excellence.

Le ministre de la milice et de la défense recommande de plus à une favorable considération qu'un approvisionnement de trois cent couchettes en fer sont obtenu, aux mêmes conditions, des autorités impériales,—deux cent devant être livrées à Kingston et cent à Montréal

GEO. ET. CARTIER,  
Ministre de la Milice et de la Défense.

(2,280.)

DÉPARTEMENT DE LA MILICE ET DE LA DÉFENSE,

OTTAWA, 19 septembre 1870.

MONSIEUR,—Par ordre de l'honorable ministre de la milice et de la défense, j'ai l'honneur d'accuser réception de votre communication du 12 du présent mois, contenant copie d'une lettre du lieutenant-général commandant, datée le 9 du présent, informant Son Excellence de son intention de partir pour l'Angleterre le 1er octobre prochain, et du transfert proposé, à Québec le 26 du présent mois, des quartiers-généraux des troupes dans Ontario et Québec, et demandant qu'après cette date toutes les communications destinées aux autorités militaires soient adressées au commandant à Québec.

J'ai l'honneur d'être, Monsieur,  
Votre très-obéissant serviteur,

J. MACPHERSON,  
Lieut.-Colonel,

Faisant les fonctions du Ministre de la Milice et de la Défense.

Le Secrétaire Militaire de Son Excellence le Gouverneur-Général.